

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Ville de Quintin (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21220262600017

POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-BRIEUC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de Quintin (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	54
B3.2 - Etalement des provisions	56
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	64
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 -- Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3011

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1074.74
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1132.82
3 Dépenses d'équipement brut / population	117.67
4 Encours de dette / population (2) (3)	729.91
5 DGF / population	298.9
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48.27 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103.0823 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	10.39 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	64.4328 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5.13 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		
		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	3 779 938,46	4 007 110,78	97 110,32	A1 324 282,64
Investissement	609 375,41	463 379,76 (3)	4 653,96	A2 -141 341,69
Fonctionnement	3 170 563,05	3 543 731,02 (4)	92 456,36	A3 465 624,33

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	III + IV		
TOTAL des RAR	707 082,87	211 350,00	B1 -495 732,87
Investissement	707 082,87	211 350,00	B2 -495 732,87
Fonctionnement	0,00	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-171 450,23
Investissement	A2 + B2	-637 074,56
Fonctionnement	A3 + B3	465 624,33

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

04 AVR. 2025

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 707 082,87
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 860,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	40 256,52
21	Immobilisations corporelles (3)	485 087,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	176 878,84
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 211 350,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	211 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE		DEPENSES		RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	666 299,44		1 303 374,00
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	707 082,87		211 350,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)		(si solde positif)
		141 341,69		0,00
		=		
	Total de la section d'investissement (2)	1 514 724,00		1 514 724,00

VOTE		DEPENSES		RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 442 920,00		3 442 920,00
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)		(si excédent)
		0,00		0,00
		=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 442 920,00		3 442 920,00

		=		
Total de la section de fonctionnement (3)		3 442 920,00		3 442 920,00
		=		
TOTAL DU BUDGET (4)		4 957 644,00		4 957 644,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
 Reçu en préfecture le 03/04/2025
 Publié le 04 AVR. 2025
 ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

04 AVR. 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	50 300,00	4 860,00	75 500,00	75 500,00	80 360,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	12 500,00	40 256,52	5 000,00	5 000,00	45 256,52
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	747 148,06	485 087,51	225 300,00	225 300,00	710 387,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	16 000,00	176 878,84	48 500,00	48 500,00	225 378,84
Total des dépenses d'équipement		825 948,06	707 082,87	354 300,00	354 300,00	1 061 382,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	265 000,00	0,00	279 999,44	279 999,44	279 999,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		265 000,00	0,00	279 999,44	279 999,44	279 999,44
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 090 948,06	707 082,87	634 299,44	634 299,44	1 341 382,31

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00

TOTAL	1 124 548,06	707 082,87	666 299,44	666 299,44	1 373 382,31
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	141 341,69
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 514 724,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

04 AVR. 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	159 000,00	211 350,00	10 000,00	10 000,00	221 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	379 526,68	0,00	455 885,23	455 885,23	455 885,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		538 526,68	211 350,00	465 885,23	465 885,23	677 235,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 800,00	0,00	9 999,44	9 999,44	9 999,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	200 000,00	0,00	465 624,33	465 624,33	465 624,33
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	215 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
Total des recettes financières		438 800,00	0,00	630 623,77	630 623,77	630 623,77
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		977 326,68	211 350,00	1 096 509,00	1 096 509,00	1 307 859,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	184 431,36		86 865,00	86 865,00	86 865,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	150 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		334 431,36		206 865,00	206 865,00	206 865,00

TOTAL	1 311 758,04	211 350,00	1 303 374,00	1 303 374,00	1 514 724,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 514 724,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

174 865,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	913 250,00	0,00	923 420,00	923 420,00	923 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 477 150,00	0,00	1 561 900,00	1 561 900,00	1 561 900,00
014	Atténuations de produits	171 700,00	0,00	171 700,00	171 700,00	171 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	476 205,00	0,00	500 905,00	500 905,00	500 905,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 038 305,00	0,00	3 157 925,00	3 157 925,00	3 157 925,00
66	Charges financières	81 800,00	0,00	72 500,00	72 500,00	72 500,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		630,00	630,00	630,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 125 105,00	0,00	3 236 055,00	3 236 055,00	3 236 055,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	184 431,36		86 865,00	86 865,00	86 865,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	150 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		334 431,36		206 865,00	206 865,00	206 865,00

TOTAL	3 459 536,36	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	3 442 920,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 442 920,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 300,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 600,00	0,00	127 600,00	127 600,00	127 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	283 500,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
731	Fiscalité locale	1 642 000,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00	1 712 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 214 470,00	0,00	1 104 800,00	1 104 800,00	1 104 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 330 970,00	0,00	3 408 400,00	3 408 400,00	3 408 400,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 333 480,00	0,00	3 410 920,00	3 410 920,00	3 410 920,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00

TOTAL	3 367 080,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	3 442 920,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 442 920,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	174 865,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	12 000,00	12 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	279 999,44	0,00	279 999,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	80 360,00	0,00	80 360,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	45 256,52	0,00	45 256,52
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	710 387,51	20 000,00	730 387,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	225 378,84	0,00	225 378,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 341 382,31	32 000,00	1 373 382,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**141 341,69**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 514 724,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	923 420,00		923 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 561 900,00		1 561 900,00
014	Atténuations de produits	171 700,00		171 700,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	500 905,00	0,00	500 905,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	72 500,00	0,00	72 500,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	630,00	120 000,00	120 630,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		86 865,00	86 865,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 236 055,00	206 865,00	3 442 920,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 442 920,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

04 AVR. 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****II****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 999,44	0,00	9 999,44
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	221 350,00	0,00	221 350,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	455 885,23	0,00	455 885,23
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		120 000,00	120 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		86 865,00	86 865,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00		155 000,00
Recettes d'investissement – Total		842 234,67	206 865,00	1 049 099,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**465 624,33**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 514 724,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	21 500,00		21 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	127 600,00		127 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	313 500,00		313 500,00
731	Fiscalité locale	1 712 000,00		1 712 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 104 800,00		1 104 800,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	129 000,00	0,00	129 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	12 000,00	14 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	500,00	0,00	500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 410 920,00	32 000,00	3 442 920,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations de gestion	Publié le 04 AVR. 2023 ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 442 920,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 124 548,06	707 082,87	0,00	666 299,44	666 299,44	0,00	666 299,44	1 373 382,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 300,00	4 860,00	0,00	75 500,00	75 500,00	0,00	75 500,00	80 360,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	12 500,00	40 256,52	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	45 256,52
21	Immobilisations corporelles	747 148,06	485 087,51	0,00	225 300,00	225 300,00	0,00	225 300,00	710 387,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 000,00	176 878,84	0,00	48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	225 378,84
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		825 948,06	707 082,87	0,00	354 300,00	354 300,00	0,00	354 300,00	1 061 382,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	265 000,00	0,00		279 999,44	279 999,44		279 999,44	279 999,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		265 000,00	0,00	0,00	279 999,44	279 999,44	0,00	279 999,44	279 999,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 090 948,06	707 082,87	0,00	634 299,44	634 299,44	0,00	634 299,44	1 341 382,31
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	33 600,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 600,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 514 724,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 111 758,04	211 350,00	837 749,67	837 749,67	1 049 099,67
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	159 000,00	211 350,00	10 000,00	10 000,00	221 350,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	379 526,68	0,00	455 885,23	455 885,23	455 885,23
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	538 526,68	211 350,00	465 885,23	465 885,23	677 235,23
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 800,00	0,00	9 999,44	9 999,44	9 999,44
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	215 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
Total des recettes financières	238 800,00	0,00	164 999,44	164 999,44	164 999,44
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	777 326,68	211 350,00	630 884,67	630 884,67	842 234,67
021 Virement de la section de fonctionnement	184 431,36		86 865,00	86 865,00	86 865,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	150 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	334 431,36		206 865,00	206 865,00	206 865,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					465 624,33

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 514 724,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 124 548,06	707 082,87	0,00	666 299,44	666 299,44	0,00	666 299,44	III = I + II 1 373 382,31
018		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	50 300,00	4 860,00	0,00	75 500,00	75 500,00	0,00	75 500,00	80 360,00
2031	38 800,00	4 860,00		50 500,00	50 500,00	0,00	50 500,00	55 360,00
2051	11 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
204	12 500,00	40 256,52	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	45 256,52
2041582	12 500,00	40 256,52		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	45 256,52
21	747 148,06	485 087,51	0,00	225 300,00	225 300,00	0,00	225 300,00	710 387,51
2121	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
21312	0,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
21318	484 000,00	431 730,56		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	441 730,56
21351	42 500,00	3 521,28		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	33 521,28
2138	17 500,00	17 846,40		31 600,00	31 600,00	0,00	31 600,00	49 446,40
2151	45 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2152	8 000,00	7 937,40		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	17 937,40
21533	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21578	5 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
2158	72 200,00	20 991,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	62 991,00
21828	1 448,06	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21831	0,00	99,90		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 099,90
21838	3 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21841	0,00	2 821,13		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	4 021,13
21848	1 500,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
2185	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	65 000,00	139,84		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 139,84

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 000,00	176 878,84	0,00	48 500,00	48 500,00	0,00	48 500,00	225 378,84
2315	Install., matériel et outill. technique	16 000,00	176 878,84		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	221 878,84
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		825 948,06	707 082,87	0,00	354 300,00	354 300,00	0,00	354 300,00	1 061 382,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	265 000,00	0,00		279 999,44	279 999,44		279 999,44	279 999,44
1641	Emprunts en euros	265 000,00	0,00		279 999,44	279 999,44		279 999,44	279 999,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		265 000,00	0,00	0,00	279 999,44	279 999,44	0,00	279 999,44	279 999,44
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 090 948,06	707 082,87	0,00	634 299,44	634 299,44	0,00	634 299,44	1 341 382,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	33 600,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 600,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			10 800,00	10 800,00		10 800,00	10 800,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	32 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
21311	Bâtiments administratifs	9 600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	12 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	2 400,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		33 600,00			32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 04 AVR. 2025

Publié le

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

04 AVR. 2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

04 AVR. 2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 111 758,04	211 350,00	837 749,67	837 749,67	1 049 099,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	159 000,00	211 350,00	10 000,00	10 000,00	221 350,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	81 000,00	184 916,00	0,00	0,00	184 916,00
1323	Subv. non transf. Départements	78 000,00	26 434,00	0,00	0,00	26 434,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	379 526,68	0,00	455 885,23	455 885,23	455 885,23
1641	Emprunts en euros	379 526,68	0,00	455 885,23	455 885,23	455 885,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		538 526,68	211 350,00	465 885,23	465 885,23	677 235,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 800,00	0,00	9 999,44	9 999,44	9 999,44
10222	FCTVA	17 800,00	0,00	4 999,44	4 999,44	4 999,44
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	215 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
Total des recettes financières		238 800,00	0,00	164 999,44	164 999,44	164 999,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		777 326,68	211 350,00	630 884,67	630 884,67	842 234,67
021	Virement de la section de fonctionnement	184 431,36		86 865,00	86 865,00	86 865,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	150 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28031	Frais d'études	26 000,00		23 500,00	23 500,00	23 500,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00		600,00	600,00	600,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	18 000,00		9 800,00	9 800,00	9 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
281318	Autres bâtiments publics	500,00		250,00	250,00	250,00
281351	Bâtiments publics	6 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28151	Réseaux de voirie	1 000,00		800,00	800,00	800,00
28152	Installations de voirie	5 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281538	Autres réseaux	2 000,00		400,00	400,00	400,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	500,00		300,00	300,00	300,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
2817831	Matériel informatique scolaire (m. à dis	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	18 000,00		15 500,00	15 500,00	15 500,00
281838	Autre matériel informatique	5 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 500,00		600,00	600,00	600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00		1 100,00	1 100,00	1 100,00
28185	Matériel de téléphonie	500,00		150,00	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	15 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		334 431,36		206 865,00	206 865,00	206 865,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 459 536,36	0,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00
011	Charges à caractère général (3)	913 250,00	0,00	0,00	923 420,00	923 420,00	0,00	923 420,00	923 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 477 150,00	0,00		1 561 900,00	1 561 900,00		1 561 900,00	1 561 900,00
014	Atténuations de produits	171 700,00	0,00		171 700,00	171 700,00		171 700,00	171 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	476 205,00	0,00	0,00	500 905,00	500 905,00	0,00	500 905,00	500 905,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 038 305,00	0,00	0,00	3 157 925,00	3 157 925,00	0,00	3 157 925,00	3 157 925,00
66	Charges financières	81 800,00	0,00		72 500,00	72 500,00		72 500,00	72 500,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			630,00	630,00		630,00	630,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	86 800,00	0,00	0,00	78 130,00	78 130,00		78 130,00	78 130,00
	Total des dépenses réelles	3 125 105,00	0,00	0,00	3 236 055,00	3 236 055,00	0,00	3 236 055,00	3 236 055,0
023	Virement à la section d'investissement	184 431,36			86 865,00	86 865,00		86 865,00	86 865,0
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	150 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,0
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,0
	Total des dépenses d'ordre	334 431,36			206 865,00	206 865,00		206 865,00	206 865,0
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,0
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									3 442 920,0

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 367 080,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	3 442 920,00
013	Atténuations de charges (2)	23 300,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 600,00	0,00	127 600,00	127 600,00	127 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	283 500,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
731	Fiscalité locale	1 642 000,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00	1 712 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 214 470,00	0,00	1 104 800,00	1 104 800,00	1 104 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	51 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
	Total des recettes de gestion des services	3 330 970,00	0,00	3 408 400,00	3 408 400,00	3 408 400,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	500,00		500,00	500,00	500,00
	Total des recettes financières	2 510,00	0,00	2 520,00	2 520,00	2 520,00
	Total des recettes réelles	3 333 480,00	0,00	3 410 920,00	3 410 920,00	3 410 920,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025	
Reçu en préfecture le 03/04/2025	
Publié le 04 AVR. 2025	
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF	
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,0
Total des recettes de fonctionnement cumulées	
3 442 920,0	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (AF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
O11	TOTAL	3 459 536,36	0,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00
	Charges à caractère général (4)	913 250,00	0,00	0,00	923 420,00	923 420,00	0,00	923 420,00	923 420,00
6042	Achats de prestations de services	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60611	Eau et assainissement	16 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	110 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60613	Chauffage urbain	80 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60621	Combustibles	22 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	20 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60623	Alimentation	54 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	10 300,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6132	Locations immobilières	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	28 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6161	Multirisques	17 800,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00	0,00		12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	450,00	0,00		220,00	220,00	0,00	220,00	220,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	20 500,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6238	Divers	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 400,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 600,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6284	Redevances pour services rendus	10 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	60 000,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 500,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
63512	Taxes foncières	19 500,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 400,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 477 150,00	0,00		1 561 900,00	1 561 900,00		1 561 900,00	1 561 900,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6218	Autre personnel extérieur	75 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
6331	Versement mobilité	12 500,00	0,00		12 600,00	12 600,00		12 600,00	12 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00		850,00	850,00		850,00	850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	740 000,00	0,00		745 500,00	745 500,00		745 500,00	745 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	14 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
64118	Autres indemnités	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64131	Rémunérations	121 000,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	550,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	7 800,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois aidés	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	134 500,00	0,00		145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	204 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 000,00	0,00		51 500,00	51 500,00		51 500,00	51 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 000,00	0,00		11 150,00	11 150,00		11 150,00	11 150,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	171 700,00	0,00		171 700,00	171 700,00		171 700,00	171 700,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
739221	FNGIR	170 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	476 205,00	0,00	0,00	500 905,00	500 905,00	0,00	500 905,00	500 905,00
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	74 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	300,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	60 100,00	0,00		63 200,00	63 200,00	0,00	63 200,00	63 200,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	125 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		13 900,00	13 900,00	0,00	13 900,00	13 900,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	148 300,00	0,00		177 100,00	177 100,00	0,00	177 100,00	177 100,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65818	Autres	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65888	Autres	505,00	0,00		505,00	505,00	0,00	505,00	505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 038 305,00	0,00	0,00	3 157 925,00	3 157 925,00	0,00	3 157 925,00	3 157 925,00
66	Charges financières	81 800,00	0,00		72 500,00	72 500,00		72 500,00	72 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	0,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 200,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6688	Autres	600,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			630,00	630,00		630,00	630,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			630,00	630,00		630,00	630,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		86 800,00	0,00	0,00	78 130,00	78 130,00		78 130,00	78 130,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des dépenses réelles	3 125 105,00	0,00	0,00	3 236 055,00	3 236 055,00	0,00	3 236 055,00	3 236 055,00
023	Virement à la section d'investissement	184 431,36			86 865,00	86 865,00		86 865,00	86 865,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	150 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	150 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	334 431,36			206 865,00	206 865,00		206 865,00	206 865,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 367 080,00	0,00	3 442 920,00	3 442 920,00	3 442 920,00
013	Atténuations de charges (3)	23 300,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 800,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 600,00	0,00	127 600,00	127 600,00	127 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	6 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70328	Autres droits stationnement et location	13 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7066	Redevances services à caractère social	13 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7078	Autres marchandises	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 500,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	283 500,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00
73211	Attribution de compensation	223 500,00	0,00	258 500,00	258 500,00	258 500,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
731	Fiscalité locale	1 642 000,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00	1 712 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 585 000,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
73154	Droits de place	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 214 470,00	0,00	1 104 800,00	1 104 800,00	1 104 800,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	500 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
741121	DSR des communes	350 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
741127	DNP des communes	50 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	1 670,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7472	Participation régions	2 800,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7473	Participation départements	9 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	73 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	48 000,00	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74888	Autres	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 100,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
752	Revenus des immeubles	47 100,00	0,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00
75888	Autres	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 330 970,00	0,00	3 408 400,00	3 408 400,00	3 408 400,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	20,00	20,00	20,00
7688	Autres	10,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles		3 333 480,00	0,00	3 410 920,00	3 410 920,00	3 410 920,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
722	Immobilisations corporelles	32 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 600,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		33 600,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer la prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	11/04/2024	150 000,00	0,00	0,00	0,00
5194 BILLETS de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		150 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 895 359,74									
164.1 Emprunts en euros (total)					4 895 359,74									
0421 0172206 02	BCME	20/06/2006	2006-07-07	30/09/2006	600 000,00	V		4,150	4,150	EURO	T	X Autres	N	A-1
0821 5036557 02	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	19/12/2013	2013-12-31	30/04/2014	120 000,00	F		3,350	3,350	EURO	T	X Autres	N	A-1
10000041513	CREDIT AGRICOLE	14/02/2014	2014-03-11	11/06/2014	800 000,00	V	Euribor 3 mois	1,962	1,962	EURO	T	X Autres	N	A-1
10000295006	CREDIT AGRICOLE	01/06/2017	2017-06-08	05/09/2017	1 500 000,00	F		1,700	1,700	EURO	T	C	N	A-1
10000661699	CREDIT AGRICOLE	16/05/2019	2019-06-19	05/09/2019	350 000,00	F		1,630	1,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
10001396682	CREDIT AGRICOLE	07/09/2023	2023-08-01	05/11/2023	150 000,00	V		4,865	4,865	EURO	T	X Autres	N	A-1
1220906	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	28/03/2012	2012-04-30	01/05/2013	700 000,00	F		4,510	4,510	EURO	A	C	N	A-1
431046-1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/07/1994	1994-07-01	01/06/1995	25 359,74	V		2,550	2,550	EURO	A	C	N	A-1
5302365	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	16/05/2019	2020-03-01	01/12/2020	150 000,00	V		1,790	1,790	EURO	A	C	N	A-1
MON253396EUR026778/001	CONSIGNATIO DEXIA-CLF	13/11/2007	2007-11-21	01/03/2008	500 000,00	F		4,580	4,580	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
167.1 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 895 359,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des im

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

04 AVR. 2025

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 197 751,01					262 565,36	63 922,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 197 751,01					262 565,36	63 922,15	0,00	0,00
0421 0172206 02	N	0,00	A-1	48 067,81	2,25	V		4,150	32 045,12	1 496,11	0,00	0,00
0821 5036557 02	N	0,00	A-1	34 000,00	4,25	F		3,350	8 000,00	1 038,50	0,00	0,00
10000041513	N	0,00	A-1	370 000,00	9,25	V	Euribor 3 mois	1,962	40 000,00	19 006,70	0,00	0,00
10000295006	N	0,00	A-1	937 500,00	12,50	F		1,700	75 000,00	15 459,38	0,00	0,00
10000661699	N	0,00	A-1	285 833,26	24,50	F		1,630	11 666,68	4 587,78	0,00	0,00
10001396682	N	0,00	A-1	140 625,00	18,75	V		4,965	7 500,00	6 095,11	0,00	0,00
1220906	N	0,00	A-1	179 266,02	3,00	F		4,510	57 139,58	8 084,90	0,00	0,00
431048-1	N	0,00	A-1	2 458,92	2,00	V		2,550	1 213,98	57,49	0,00	0,00
5302365	N	0,00	A-1	125 000,00	25,00	V		1,790	5 000,00	5 050,00	0,00	0,00
MON25396EUR026778/001	N	0,00	A-1	75 000,00	3,00	F		4,580	25 000,00	3 046,18	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Emprunts et dettes au 01/01/N									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00
Total général		0,00		2 197 751,01				262 565,36	63 922,15
									0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer, au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)					
	Nombre de produits	10	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 197 751,01	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE				Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €			22/03/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Autres immobilisations corporelles dont équipement	6		31/03/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techni	5		31/03/2022
L	Autres matériel et outillage de voirie	8		31/03/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et	10		31/03/2022
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalis	5		31/03/2022
L	Installations de voirie	10		31/03/2022
L	Licence et logiciels	2		31/03/2022
L	Matériel de bureau et mobilier autres	10		31/03/2022
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10		31/03/2022
L	Matériel informatique autres	4		31/03/2022
L	Matériel informatique scolaire	4		31/03/2022
L	Subventions d'équipement pour le financement de bi	5		31/03/2022
L	Subventions d'équipement pour le financement de bi	15		31/03/2022
L	Voiture d'occasion	5		31/03/2022
L	Voiture neuve	8		31/03/2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		IV
		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 971 765,68	739 678,63	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 300 000,00	248 933,82											2 918,08	25 567,40
OGECC Centre Jean XXIII	2018	X Autres	Réhabilitation locaux Centre Jean XXIII et construction nouveau bâtiment	CREDIT AGRICOLE	1 300 000,00	248 933,82	9,25	M	F		1,230	F		1,230	A-1	EURO	2 918,08	25 567,40
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 671 765,68	490 744,81											11 413,02	44 468
BSB	1997	C	URSULINES TRX. SA HLM BATS-& STYLES DE BRETAGNE-19 LOGTS EN PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	576 177,71	61 883,57	6,00	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EURO	2 970,41	10 313
BSB	1997	C	TRX.URSULINES 18RE TRANCHE-BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-5 LOGTS PLA.TRES SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	126 964,42	17 074,53	5,00	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EURO	819,58	3 102

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
BSB	1998	C	URSULINES HLM BZT'IM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 01.04.1998-TERME 01.10.2031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	323 447,12	39 126,99	7,00	A	F		3,550	F		3,550		A-1	EURO	1 389,01	5 589,57
BSB	1998	C	URSULINES HLM BATIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 1.04.1998-TERME 01.10.2031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	44 108,68	5 282,95	7,00	A	F		4,300	F		4,300		A-1	EURO	227,17	754,70
BSB	2004	C	BATIMENTS ∓ STYLES DE BRETAGNE-BSB 4 RUE DES MARTYRS BP 104-22001 ST BRIEUC - LOGS HARAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	301 067,75	82 064,50	14,00	A	F		3,450	F		3,450		A-1	EURO	2 831,23	4 658,30
Ogecq Jean XXIII	2017	X Autres	Réhabilitation locaux et construction nouveau bâtiment Lycée	SOCIETE GENERALE	1 300 000,00	285 312,27	13,25	M	F		1,150	F		1,150		A-1	EURO	3 175,62	20 049,90
TOTAL GENERAL					3 971 765,68	739 678,63												14 331,10	70 036,24

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 84 367,34
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 326 487,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 410 854,85
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 410 920,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 12,05

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	3,66	1,49	5,15
Adjoint administratif territorial	C	2,00	1,00	3,00	1,86	0,49	2,35
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	3,00	21,00	18,36	1,57	19,93
Adjoint technique territorial	C	3,00	3,00	6,00	3,86	1,57	5,43
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	8,50	0,00	8,50
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025
ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	4,00	29,00	23,02	4,06	27,08

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	332-8-5°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Assistant de Conservation	B	CULT	389	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POUP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 41, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes mentionnés à l'article L. 41, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-9 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes mentionnés à l'article L. 41, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-10 : Contrat à durée déterminée pour la fonction publique territoriale.
332-11 : Contrat à durée déterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1 : Supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1997 - URSULINES TRX. SA.HLM BATS-& STYLES DE BRETAGNE-19 LOGTS EN PLA	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	69 309,56
01/01/1997 - TRX.URSULINES 1ERE TRANCHE-BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-5 LOGTS PLA.TRES SOCIAL	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	18 790,45
01/04/1998 - URSULINES HLM BZTIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 01.04.1998-TERME 01.10.2031	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	43 294,02
01/04/1998 - URSULINES HLM BATIM STYLE BRETAGNE-EMPRUNTEUR 14906 EFFET 1.04.1998-TERME 01.10.2031	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	5 964,40
01/01/2004 - BATIMENTS & STYLES DE BRETAGNE-BSB 4 RUE DES MARTYRS BP 104-22001 ST BRIEUC - LOGS HARAS	BSB		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	102 022,19
30/11/2017 - Réhabilitation locaux et construction nouveau bâtiment Lycée	Ogecq Jean XXIII		SOCIETE GENERALE	307 464,27
05/01/2018 - Réhabilitation locaux Centre Jean XXIII et construction nouveau bâtiment	OGECC Centre Jean XXIII		CREDIT AGRICOLE	263 235,75
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

04 AVR. 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

04 AVR. 2025**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-141 341,69
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-495 732,87	-495 732,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-495 732,87	-637 074,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	465 624,33	465 624,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-495 732,87	-637 074,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-30 108,54	-171 450,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	291 999,44	291 999,44
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	371 864,44	371 864,44
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	79 865,00	79 865,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

04 AVR. 2025**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		291 999,44	291 999,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		279 999,44	279 999,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	279 999,44	279 999,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 000,00	12 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	12 000,00	12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		371 864,44	III 371 864,44
Ressources propres externes de l'année (a)		9 999,44	9 999,44
10222	FCTVA	4 999,44	4 999,44
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		361 865,00	361 865,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	23 500,00	23 500,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	600,00	600,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 800,00	9 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 000,00	9 000,00
281318	Autres bâtiments publics	250,00	250,00
281351	Bâtiments publics	5 000,00	5 000,00
28151	Réseaux de voirie	800,00	800,00
28152	Installations de voirie	3 000,00	3 000,00
281538	Autres réseaux	400,00	400,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	300,00	300,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	1 500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	20 000,00
2817831	Matériel informatique scolaire (m. à dis	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	7 000,00	7 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	15 500,00	15 500,00
281838	Autre matériel informatique	4 500,00	4 500,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	600,00	600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 100,00	1 100,00
28185	Matériel de téléphonie	150,00	150,00
28188	Autres immo. corporelles	16 000,00	16 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000,00	155 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	86 865,00	86 865,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS				D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	52,99 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	77,64 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR, 2025

ID : 022-212202626-20250327-2025_03_32-BF

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

04 AVR. 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

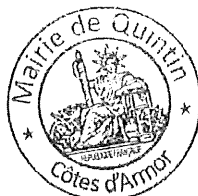
VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2025

Présenté par Monsieur Jean-Paul Hamon, Adjoint aux finances (1),
A Quintin, le 27/03/2025

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Quintin, le 28/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).

001. CARRO Nicolas , Maire	
002. HAMON Jean-Paul , 1er adjoint	
003. AUBRY Isabelle , 2ème adjointe	procuration à I. Le Bris.
004. CHATTARD-GISSEROT Thibault , 3ème adjoint	
005. MAUJARRET-LEROY Marie-Madeleine , 4ème adjointe	
006. THERIN Emmanuel , 5ème Adjoint	
008. GUILLOU-COROUGE Françoise , Conseillère déléguée	
008. HELLARD Hugo , Conseiller délégué	
009. QUEMARD Bertrand , Conseiller délégué	
010. REPERANT Thibault , Conseiller délégué	procuration à N. CARRO.
011. RUEN Pauline , Conseillère déléguée	
012. AUBRY Charlene , Conseillère municipale	
013. BOQUEHO Stéphanie , Conseillère municipale	
014. COISY Thierry , Conseiller municipal	procuration à F. Guillou-Corouge
015. GUILLEMOT Sébastien , Conseiller municipal	
016. LE BRIS Isabelle , Conseillère municipale	
017. LE BUHAN Erwan , Conseiller municipal	
018. LE CHANU Fabienne , Conseillère municipale	
019. LE FUR Corentin , Conseiller municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

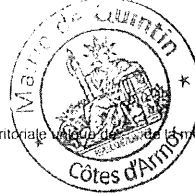
A

020. MORIN Sabine , Conseillère municipale

021. POISSON François , Conseiller municipal

Procuration à T. CHATAUD, GISSEROT

Certifié exécutoire par Monsieur Nicolas CARRO, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 3/04/2025 et de la publication le 3/04/2025



[Signature]

A Quintin,
le 3/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.